

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

SOCIETE D'ASSURANCE VIE « LLOYD VIE »

Siège Social : Immeuble LLOYD, Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac2,
1053 Tunis

La Société d'Assurance Vie « LLOYD VIE » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 Juin 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : M. Noureddine HAJJI (AMC Ernst & Young).

Bilan de LLOYD VIE au 31 Décembre 2024 (Exprimé TND)

ACTIFS					
DESIGNATION	Notes	Au 31/12/2024			31/12/2023
		Montant Brut	Amort. & Prov.	Montant Net	Montant Net
<u>AC1 Actifs incorporels</u>	<u>III.1.1</u>	<u>224 086</u>	<u>212 980</u>	<u>11 106</u>	<u>67 519</u>
AC11 Investissements de recherche et développement		-	-	-	-
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		224 086	212 980	11 106	67 519
<u>AC2 Actifs corporels d'exploitation</u>	<u>III.1.2</u>	<u>1 230 956</u>	<u>835 877</u>	<u>395 079</u>	<u>417 949</u>
AC21 Installations techniques & machines		1 205 692	811 489	394 203	416 617
AC22 Autres Installations Outil & Mobilier		25 264	24 388	876	1 333
<u>AC3 Placements</u>	<u>III.1.3</u>	<u>103 644 059</u>	<u>381 633</u>	<u>103 262 426</u>	<u>83 298 083</u>
<u>AC31 Terrains & Constructions</u>		<u>2 500 042</u>	<u>-</u>	<u>2 500 042</u>	<u>2 500 042</u>
AC311 Terrains & Constructions Exp.		-	-	-	-
AC 312 Terrains & Constructions Hors Exp.		-	-	-	-
AC313 Parts et actions dans les sociétés immobilières non cotées		2 500 042	-	2 500 042	2 500 042
<u>AC 33 Autres placements</u>		<u>101 144 017</u>	<u>381 633</u>	<u>100 762 384</u>	<u>80 798 042</u>
AC331 Act. Titres Rev. Vble & Part FCP		27 648 932	381 633	27 267 299	14 331 334
AC332 Obligations, Autres titres Rev. Fixe		72 324 938	-	72 324 938	66 353 212
AC333 Prêts hypothécaires		-	-	-	-
AC334 Autres prêts		157 098	-	157 098	100 446
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		1 000 000	-	1 000 000	-
AC336 Autres		13 050	-	13 050	13 050
<u>AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques</u>	<u>III.1.4</u>	<u>30 747 530</u>	<u>-</u>	<u>30 747 530</u>	<u>29 512 627</u>
AC510 Provision pour primes non acquises et primes à annuler		156 676	-	156 676	122 109
AC520 Provision d'assurance vie		26 554 758	-	26 554 758	24 934 297
AC530 Provision pour sinistres (Vie)		4 036 096	-	4 036 096	4 456 221
AC540 Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes (Vie)		-	-	-	-
AC550 Provision d'égalisation et d'équilibrage		-	-	-	-
AC560 Autres Provision. Techniques (Vie)		-	-	-	-
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte		-	-	-	-
<u>AC6 Créances</u>	<u>III.1.5</u>	<u>5 945 974</u>	<u>83 475</u>	<u>5 862 500</u>	<u>7 894 944</u>
<u>AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe</u>		<u>1 988 943</u>	<u>83 475</u>	<u>1 905 468</u>	<u>3 647 566</u>
AC611 Primes acquises et non émises		-	-	-	-
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe		1 988 943	83 475	1 905 468	3 647 566
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		-	-	-	-
<u>AC62 Créances nées d'opérations de réassurance</u>		<u>2 180</u>	<u>-</u>	<u>2 180</u>	<u>559 498</u>
<u>AC63 Autres créances</u>		<u>3 954 852</u>	<u>-</u>	<u>3 954 852</u>	<u>3 687 880</u>
AC631 Personnel		28 690	-	28 690	64 132
AC632 Etat, Org. S Social, Collec. Pub		2 331 428	-	2 331 428	1 374 375
AC633 Débiteurs divers		1 594 734	-	1 594 734	2 249 373
<u>AC7 Autres éléments d'actif</u>	<u>III.1.6</u>	<u>2 290 138</u>	<u>85 037</u>	<u>2 205 102</u>	<u>2 141 713</u>
<u>AC71 Avoirs Banques, CCP, Chèques, Caisse</u>		<u>900 573</u>	<u>85 037</u>	<u>815 537</u>	<u>687 341</u>
<u>AC72 Charges reportées</u>		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
AC721 Frais d'Acquisition reportés		-	-	-	-
AC722 Autres charges à répartir		-	-	-	-
<u>AC73 Comptes de régularisation Actif</u>		<u>1 389 565</u>	<u>-</u>	<u>1 389 565</u>	<u>1 454 371</u>
AC731 Intérêts et loyers acquis non échues		1 383 456	-	1 383 456	1 362 499
AC732 Estimation de réassurance-acceptation		-	-	-	-
AC733 Autres comptes de régularisation		6 109	-	6 109	91 872
Total		144 082 744	1 599 002	142 483 742	123 332 836

Bilan de LLOYD VIE au 31 Décembre 2024 (Exprimé TND)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS			
DESIGNATION	Notes	MONTANT	MONTANT
		31/12/2024	31/12/2023
CP Capitaux Propres			
CP1 Capital social		6 000 000	6 000 000
CP2 Réserves & Primes liées Capital Social		39 453	-
CP3 Rachat d'actions propres		-	-
CP4 Autres capitaux propres		-	-
CP5 Résultats reportés		749 607	-33 965
CP5 Résultats reportés		749 607	-33 965
CP5 Effets des modifications comptables		-	-
Total CP Av Résultat Exercice		6 789 060	5 966 035
CP6 Résultat Exercice	III.2.1	1 724 686	823 025
Total CP Av Affectation		8 513 746	6 789 060
PA2 Provisions pour autres risques et Charges		-	-
PA21 Prov. Pensions & Oblig. Similaires		-	-
PA22 Prov. Impôts		-	-
PA23 Autres Provisions		-	-
PA3 Provisions techniques brutes	III.2.2	96 109 548	79 399 382
PA310 Provision pour primes non acquises		-	-
PA320 Provision d'assurances vie		89 405 408	72 537 214
PA330 Provision pour sinistres (Vie)		4 929 379	5 467 402
PA340 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (Vie)		1 774 761	1 394 766
PA350 Provision d'égalisation et d'équilibrage		-	-
PA360 Autres provisions techniques (Vie)		-	-
PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte		-	-
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	III.2.3	30 491 445	29 338 208
PA6 Autres dettes	III.2.4	7 179 270	7 806 107
PA61 Dettes Opérations Assurance Directe		433 708	2 329 502
PA62 Dettes Opérations Réassurance		4 971 108	3 417 821
PA621 Part. Réassureurs Créances Indemnisées		-	-
PA622 Autres dettes		4 971 108	3 417 821
PA63 Autres dettes		1 774 454	2 058 784
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		-	-
PA632 Personnel		124 580	165 483
PA633 Etat, Org. SS & Collectivités Pub.		1 046 055	972 672
PA634 Créiteurs divers		603 818	920 629
PA7 Autres passifs		189 732	79
PA71 Comptes Régularisations Passif		188 921	-
PA710 Report Commissions Reçues Réassureurs		-	-
PA711 Estimation de réassurance rétrocession		-	-
PA712 Autres comptes de régularisation passif		188 921	-
PA72 Ecart de conversion		-	-
PA73 Concours Bancaires & Autres Passifs Fin.		811	79
Total		142 483 742	123 332 836

Etat de résultat technique vie de LLOYD VIE au 31 décembre 2024 (Exprimé en TND)

DESIGNATION	Notes	Opérations Brutes	Cessions et Rétro	Opérations Nettes	Opérations Nettes
		2024	2024	2024	2 023
<u>PRV1 Primes</u>	<u>III.3.1</u>	<u>22 783 185</u>	<u>6 782 531</u>	<u>16 000 654</u>	<u>5 004 698</u>
PRV11 Primes Emises & Acceptées		22 783 185	6 782 531	16 000 654	5 004 698
<u>PRV2 Produits de Placements</u>	<u>III.3.4</u>	<u>7 372 054</u>	<u>-</u>	<u>7 372 054</u>	<u>6 831 141</u>
PRV21 Revenus des Placements		7 372 054	-	7 372 054	6 831 141
PRV22 Autres Produits Placements		-	-	-	-
PRV23 Reprises Corrections Valeur / Placements		-	-	-	-
PRV24 Profits Provenant Réalisation Placements		-	-	-	-
PRV3 Plus Values Non Réalisées / Placements		-	-	-	-
<u>PRV4 Autres produits techniques</u>		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>CHV1 Charge de sinistres</u>	<u>III.3.2</u>	<u>- 4 903 953</u>	<u>- 348 401</u>	<u>- 4 555 552</u>	<u>-4 760 091</u>
CHV11 Montants payés		- 5 441 975	- 768 525	- 4 673 450	-3 954 955
CHV12 Var. Prov. Sinistres		538 022	420 124	117 898	-805 135
<u>CHV2 Variation des Autres Provision</u>		<u>- 17 248 189</u>	<u>- 1 620 460</u>	<u>- 15 627 729</u>	<u>-4 838 007</u>
CHV21 Provisions d'assurance Vie		- 17 248 189	- 1 620 460	- 15 627 729	-4 838 007
CHV22 Autres Provisions techniques		-	-	-	-
CHV23 Prov. Contrat en unité de compte		-	-	-	-
<u>CHV3 Part. Bfices & Ristournes</u>		<u>- 367 630</u>	<u>-</u>	<u>- 367 630</u>	<u>-19 666</u>
-		-	-	-	-
<u>CHV4 Frais d'exploitation</u>	<u>III.3.3</u>	<u>- 2 564 051</u>	<u>- 3 477 783</u>	<u>913 732</u>	<u>-303 113</u>
CHV41 Frais d'acquisition		- 1 302 326	-	- 1 302 326	-2 697 480
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés		-	-	-	-
CHV43 Frais d'administration		- 1 261 725	-	-1 261 725	-282 290
CHV44 Commissions Reçues Réassureurs		-	- 3 477 783	3 477 783	2 676 657
<u>CHV5 Autres Charges techniques</u>		<u>- 641 604</u>	<u>-</u>	<u>- 641 604</u>	<u>-261 223</u>
-		-	-	-	-
<u>CHV9 Charges de placements</u>		<u>- 1 125 649</u>	<u>-</u>	<u>- 1 125 649</u>	<u>-843 470</u>
CHV9 Charges de placements		- 758 966	-	- 758 966	-827 153
CHV91 Charges Gestion Plac. y Compris Ch. Int.		-	-	-	-
CHV92 Correction Valeur / Placements		- 366 683	-	- 366 683	-8 516
CHV93 Pertes Provenant Réalisation Placements		-	-	-	-7 802
CHV10 Moins Values Non Réalisées / Placements		-	-	-	-
<u>CHV13 Pds Plac. Alloués Etat Résultat</u>		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Résultat Technique Vie		3 304 163	1 335 887	1 968 276	810 269

Etat de résultat de LLOYD VIE Exercice clos le 31 décembre 2024 (Exprimé en TND)

ETAT DE RESULTAT			
DESIGNATION	Notes	MONTANT 2024	MONTANT 2023
<u>RTV Résultat Technique de l'assurance et/ou de la réassurances vie</u>		<u>1 968 276</u>	<u>810 269</u>
-			
<u>PRNT1 Produits des Placements</u>	<u>III.3.4</u>	<u>517 727</u>	<u>460 718</u>
PRNT11 Revenus des placements		517 727	460 718
PRNT12 Produits des autres Placements		-	-
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements		-	-
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		-	-
<u>PRNT3 Pdts Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Vie</u>		<u>-</u>	<u>-</u>
<u>CHNT1 Charges des Placements</u>		<u>128 510</u>	<u>139 072</u>
CHNT11 Charges des Placements		495 193	155 389
CHNT12 Correction de valeur sur placements		- 366 683	- 8 516
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		-	- 7 802
<u>CHNT2 Pdts Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Non Vie</u>		<u>-</u>	<u>-</u>
<u>PRNT2 Autres produits non techniques</u>		<u>3</u>	<u>-</u>
<u>CHNT3 Autres charges non techniques</u>		<u>7 168</u>	<u>77 494</u>
<u>Résultat provenant des activités ordinaires</u>	<u>III.3.5</u>	<u>2 350 328</u>	<u>1 054 422</u>
<u>CHNT4 Impôts sur le résultat</u>		<u>625 642</u>	<u>231 397</u>
<u>Résultat Provenant Activités Ord. Après Impôts</u>		<u>1 724 686</u>	<u>823 025</u>
<u>PRNT4 Gains extraordinaires</u>		<u>-</u>	<u>-</u>
<u>CHNT5 Pertes extraordinaires</u>		<u>-</u>	<u>-</u>
<u>CHNT6 PRNT5 Effets Modifications comptables (nets d'impôts)</u>		<u>-</u>	<u>-</u>
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		1 724 686	823 025

Etat de flux de trésorerie de LLOYD VIE au 31 décembre 2024 (Exprimé en TND)

FLUX DE TRESORERIE		
DESIGNATION	Montant	Montant
	2024	2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	22 544 620	10 601 214
Sommes versées pour paiement des sinistres	- 5 004 438	-6 653 913
Encaissements des primes reçues (acceptations)	-	-
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptations)	-	-
Commissions versées sur les acceptations	-	-
Décaissements de primes pour les cessions	- 6 782 531	-5 363 683
Encaissements des sinistres pour les cessions	768 525	585 270
Commissions reçues sur les cessions	3 477 783	2 676 657
Commissions versées aux intermédiaires	- 910 534	-810 453
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	- 2 602 707	-1 713 376
Variation des dépôts auprès des cédantes	- 1 153 237	2 225 836
Variations des espèces reçues des cessionnaires	-	-
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	- 132 577 666	-101 324 661
Encaissements liés à la cession de placements financiers	114 882 891	96 013 039
Taxes sur les assurances versées au trésor	- 885 652	-640 680
Produits financiers reçus	7 889 781	7 084 175
Impôt sur les bénéfices payés	625 642	-231 397
Autres mouvements	99 332	38 170
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	371 807	2 486 198
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelles	143 402	-171 980
Encaissements provenant de la cession d'immobilisation incorporelles et corporelles	-	-
Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	-
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	- 300 000	-2 200 000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'inv.	- 156 598	-2 371 980
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
Dividendes et autres distributions	-65 000	-65 000
Encaissements provenant d'emprunts	-	-
Remboursements d'emprunts	-	-
Augmentation / Diminutions des ressources spéciales	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de fin.	-65 000	-65 000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	-	-
Variation de trésorerie	150 208	49 218
Trésorerie de début d'exercice	594 235	545 017
Trésorerie de fin d'exercice	744 443	594 235

Tableau des engagements reçus et donnés Exercice clos le 31 décembre 2024 (Exprimé en TND)

Désignation	2024	2023
HBI Engagements reçus	-	-
Avals, cautions de garanties sur conventions de portage		
Autres engagements reçus		
HB2 Engagements donnés	-	-
HB21 Avals, cautions et garanties de crédit donnés		
HB22 Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		
HB24 Autres engagements donnés		
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	-	-
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	-	-
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	-	-
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers	-	-

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2024

Les présentes notes aux états financiers ont pour but de présenter les informations sur les méthodes comptables retenues pour l'établissement de ces états financiers et les principes comptables appliqués par « LLOYD VIE », pour la préparation desdits états. Ils fournissent des informations et des analyses complémentaires sur les montants portés au bilan, aux états de résultat et à l'état de flux de trésorerie.

I. Présentation de la société et faits marquants

1. Présentation de la société:

La société Tunisienne d'assurances « Lloyd vie » est une société anonyme au capital de 6 000 000 DT, divisé en 1 200 000 actions nominatives de 5 DT le nominal de valeur nominative chacune souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

Le Lloyd vie est une compagnie mono – branche. Elle est créée depuis mars 2013, elle a pour objet de mettre à la disposition de l'économie nationale les couvertures nécessaires pour faire face aux multiples risques de la branche vie auxquels sont soumises les personnes.

La Société a pour objet d'exercer les opérations d'assurances dans la branche vie et toutes opérations de garanties et d'indemnités et en particulier :

- 1- *Assurance sur la vie*: toutes opérations comportant des engagements dont l'exécution dépend de la durée de la vie humaine.
- 2- *Capitalisation*: toute opération d'appel à l'épargne en vue de la capitalisation et comportant en échange de versements uniques ou périodiques, des engagements déterminés quant à leur durée et à leur montant.
Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, de services et de représentation se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la société, favoriser ou développer ses intérêts.
- 3- *La réassurance*: toute opération d'acceptation en réassurance relative à la branche vie.

2. Faits marquants et perspectives d'évolution:

Les faits saillants ayant marqué l'activité de l'exercice 2024 concernent notamment :

- Dans une démarche proactive de gestion des risques, l'année a été marquée par le démarrage des travaux de préparation à la cartographie des risques. Cette étape stratégique vise à identifier, évaluer et hiérarchiser les risques majeurs susceptibles d'affecter notre organisation.
- Suite de la mise en place de l'implémentation IFRS : des travaux d'étude d'impact approfondis ont été menés en vue de renforcer l'application des normes internationales d'information financière (IFRS) appliqués sur l'exercice 2023 qui se terminera par l'élaboration des états financiers.
- LLOYD VIE a continué durant 2024, la mise en place des outils permettant le lancement de son activité. Ceci inclut notamment :
 - ✓ Développer les compétences des Producteurs Vie en s'appuyant sur les chefs d'équipe ;
 - ✓ Fidéliser les collaborateurs en poste ;

II. Référentiel d'élaboration des états financiers et méthodes comptables

Les états financiers de Lloyd vie arrêtés au 31 décembre 2024 et présentés ci-dessus sont établis conformément aux règles prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises et l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations.

Les principes comptables les plus significatifs adoptés par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

1. Les actifs incorporels et corporels:

Les actifs incorporels et corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements linéaires selon les taux suivants :

Désignation	Taux
Logiciel	33%
Licence	33%
Construction	5%
Matériel de transport	20%
Installations, Agencements & Aménagements	10%
Equipement de bureau	20%
Matériel informatique	15%

2. Les placements:

1.1. Placements immobiliers

Les placements immobiliers constitués par les terrains et les constructions d'exploitation et hors exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leurs prix d'acquisition. Les immeubles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 20 ans.

1.2. Bons, Obligations et Titres à Revenus Fixes

1.2.1. Bons de trésor

Les bons de trésor sont portés à l'actif pour leurs valeurs de remboursement nette des décotes et surcotes non courus à la date d'arrêté.

1.2.2. Obligations et Titres à Revenus Fixes

Les obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

1.3. Titres à revenus variables

Ils sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisitions hors frais accessoires sur achats.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage.

Cette dernière correspond à la valeur déterminée sur la base du cours moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la date de clôture du bilan pour les titres cotés en bourse et à la valeur mathématique calculée sur la base des états financiers des sociétés dans laquelle notre compagnie détient une participation pour les actions et les titres non cotés.

Les moins-values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions et constatées par conséquent en résultat de l'exercice. Les plus-values latentes ne sont pas portées en résultat de l'exercice.

3. Les primes acquises non émises:

Les primes acquises et non émises correspondent aux primes afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises en raison des délais incompressibles ou bien de retard dans les traitements informatiques ; la partie chevauchante au 31/12, des primes annuelles mais dont l'émission est fractionnée mensuellement.

4. Les primes à annuler:

La provision pour prime à annuler est estimée de manière statistique sur la base des annulations réalisées au cours des années écoulées par rapport aux primes acquises de l'exercice.

5. Autres comptes de régularisation:

Les autres charges constatées d'avance et les autres produits à recevoir sont régularisés, selon la règle de prorata temporis à la clôture de l'exercice.

6. Provisions techniques:

6.1. Provisions mathématiques :

Elle correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Ces provisions comprennent la valeur actuarielle estimée des engagements de la société déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

Elle sont déterminée automatiquement, à la clôture de chaque arrêté, séparément pour chaque contrat individuel, conformément aux notes techniques.

6.2. Provision pour frais de gestion :

Elle est constituée pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs.

6.3. Provision pour participation aux bénéfices :

Elle est constituée pour enregistrer l'engagement de la compagnie envers les bénéficiaires des contrats lorsque les montants dus au titre des bénéfices n'ont pas encore été versés ou crédités au compte de l'assuré.

6.4. Provision pour sinistres à payer :

Cette provision enregistre le montant de la dette du Lloyd Vie envers les assurés au titre des sinistres survenus, rachats et arrivés à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Ce montant tient compte des frais de règlement de ces sinistres à engager par la compagnie.

6.5. Provision d'égalisation :

Il s'agit des montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance groupe contre le risque décès.

6.6. Provision pour participation aux bénéficiaires :

Il s'agit des provisions enregistrées au titre des participations bénéficiaires dues et non-encore versées aux bénéficiaires des contrats.

7. Charges par destination:

Les charges par destination correspondent à la répartition analytique des charges par nature entre les différentes destinations représentatives des activités d'assurance vie:

- Frais d'acquisitions : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances et en général tous les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats dans le portefeuille ;
- Frais d'administration des contrats : ce sont les frais internes et externes de gestion des contrats en portefeuille notamment les frais d'encaissement des primes et d'administration du portefeuille ;
- Frais de gestion des sinistres : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des sinistres. Ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel engagés dans cette activité ;
- Frais de gestion des placements : il s'agit des frais occasionnés par la gestion des placements, on peut citer notamment les honoraires, commissions et courtages versés aux intermédiaires.
- Autres charges techniques : Ils correspondent aux charges qui exceptionnellement ne peuvent pas être affectées à l'une des destinations définies précédemment.

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée comme suit:

- Les charges se reportant exclusivement à l'une des activités techniques citées ci-dessus sont directement affectées aux comptes par destinations correspondants.
- Les charges à plus d'une activité technique sont affectées par le biais de clés de répartition déterminées sur des critères quantitatifs, notamment : l'effectif.

Les charges non-techniques sont ceux sans lien technique avec l'activité d'assurance.

III. Analyse des Etats Financiers au 31/12/2024

1. Actifs

1.1. AC1 : Les actifs incorporels

Au 31 décembre 2024, les actifs incorporels totalisent le montant brut de 224 086 DT et des amortissements totalisent 212 980 DT.

Libellé	2024	2023	Variation	%
Concessions, brevets, licences, marques	224 086	224 086	-	0%
Actifs incorporels bruts	224 086	224 086	-	0%
Amortissements	212 980	156 567	56 413	36%
Actifs incorporels nets	11 106	67 519	56 413	-84%

1.2. AC2 : Les actifs corporels d'exploitation

Au 31 décembre 2024, les actifs corporels bruts ont augmenté de 129 899 DT en passant de 1 101 057 DT au 31/12/2023 à 1 230 956 DT au 31/12/2024.

Ainsi, le solde de la rubrique « actifs corporels nets » s'élève à fin 2024 à 395 079 DT contre 417 949 DT l'exercice précédent soit une baisse de 22 870 DT.

Libellé	2024	2023	Variation	%
Installations techniques et machines	1 205 692	1 075 793	129 899	12%
Autres installations, outillages et mobiliers	25 264	25 264	-	0%
Actifs corporels d'exploitation bruts	1 230 956	1 101 057	129 899	12%
Amortissements	835 877	683 108	152 769	22%
Actifs corporels nets	395 079	417 949	22 870	-5%

1.3. AC3 : Les placements

Le solde des placements nets s'élève au 31/12/2024 à 103 262 426 DT contre 83 298 083 DT au 31/12/2023 soit une variation de positive 19 964.342 DT.

Libellé	2024	2023	Variation	%
Terrains & Constructions Hors Exp.	2 500 042	2 500 042	-	0%
Act. Titres Rev. Vble & Part FCP	27 648 932	14 331 334	13 317 599	93%
Obligations et titres à revenus fixes	72 324 938	66 353 212	5 971 725	9%
Dépôts et cautionnements	13 050	13 050	-	0%
Prêts aux personnels	157 098	100 446	56 652	56%
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	1 000 000	-	1 000 000	0%
Total placements bruts	103 644 059	83 298 083	20 345 976	24%
Amortissements et provisions	381 633	-	381 633	0%
Placements nets	103 262 426	83 298 083	19 964 342	24%

Annexe 8: Notes sur les mouvements sur les éléments d'actifs

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture:
	À l'ouv.	Acqu	Cess	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture:		
					Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	
1. Actifs incorporels	224 086	-	-	224 086	156 567	-	56 413	-	-	-	212 980	-	11 106
1.1 Frais de recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	224 086	0	-	224 086	156 567	-	56 413	-	-	-	212 980	-	11 106
1.3 Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Actifs corporels d'exploitation	1 101 057	129 899	-	1 230 956	683 108	-	152 769	-	-	-	835 877	-	395 079
2.1 Installations techniques et machines	1 075 793	129 899	-	1 205 692	659 176	-	152 313	-	-	-	811 489	-	394 203
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	25 264	-	-	25 264	23 931	-	456	-	-	-	24 388	-	876
2.3 Acomptes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Placements	83 298 083	13 400 450	- 1 000 375	103 644 059	-	-	381 633	-	-	-	381 633	-	103 262 426
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.2 Placements dans les entreprises liées	2 500 042	-	-	2 500 042	-	-	-	-	-	-	-	-	2 500 042
3.2.1 Parts	2 500 042	0	-	2 500 042	-	-	-	-	-	-	-	-	2 500 042
3.2.2 Bons et obligations	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.3.1 Parts	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.3.2 Bons et obligations	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.4 Autres placements financiers	80 798 042	13 400 450	- 1 000 375	101 144 017	-	-	-	381 633	-	-	-	381 633	100 762 384
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	14 331 334	13 317 599	-	27 648 932	-	-	-	381 633	-	-	-	381 633	27 267 299
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	66 353 212	-	-	72 324 938	-	-	-	-	-	-	-	-	72 324 938
3.4.3 Prêts hypothécaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.4.4 Autres prêts	100 446	82 852	- 375	157 098	-	-	-	-	-	-	-	-	157 098
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	-	-	- 1 000 000	1 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	1 000 000
3.4.6 Autres	13 050	-	-	13 050	-	-	-	-	-	-	-	-	13 050
3.5 Créances pour espèces déposées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.6 Placements des contrats en UC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL:	84 623 226	13 530 349	- 1 000 375	105 099 101	839 675	-	209 183	381 633	-	-	1 048 857	381 633	103 668 610

Annexe 9: État récapitulatif des placements au 31/12/2024

	Valeur brute :	Valeur nette :	Juste valeur :	Plus ou moins-value latente :
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	2 500 042	2 500 042	2 500 042	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	23 699 709	23 318 076	23 318 076	-
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	-	-	-	-
Autres parts d'OPCVM	3 949 223	3 949 223	3 949 223	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	72 324 938	72 324 938	72 324 938	-
Prêts hypothécaires	-	-	-	-
Autres prêts et effets assimilés	157 098	157 098	157 098	-
Dépôts auprès des entreprises financiers	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-
Autres dépôts	13 050	13 050	13 050	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	-	-	-	-
Total	103 644 059	103 262 426	103 262 426	-
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>	102 385 660	101 467 801	-	-
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques</i>	1 967 863	1 967 863	-	-

1.4. AC5 : Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques s'élève au 31/12/2024 à 30 747 530 DT contre 29 512 627 DT l'exercice précédent, soit une hausse de 1 234 903 DT.

Libellé	2024	2023	Variation	%
Provision pour primes à annuler vie	156 676	122 109	34 567	28%
Provision d'assurance vie	26 554 758	24 934 297	1 620 460	6%
Provision pour sinistres vie	4 036 096	4 456 221	- 420 124	-9%
Total part des réassureurs dans les provisions techniques	30 747 530	29 512 627	1 234 903	4%

1.5. AC6 : Créances

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31/12/2024 à 5 862 500 DT contre 7 894 944 DT l'exercice précédent, soit une baisse de 2 032 444 DT.

Libellé	2024	2023	Variation	%	
Créances nées d'Operations d'assurance directe	1 988 943	3 958 695	-1 969 753	-50%	(i)
Créances nées d'Operations de réassurance	2 180	559 498	-557 318	-100%	(ii)
Autres créances	3 954 852	3 687 880	266 971	7%	(iii)
Total des créances brutes	5 945 974	8 206 073	- 2 260 099	-28%	
Provision pour dépréciation	83 475	311 129	-227 655	-73%	
Total Créances nettes	5 862 500	7 894 944	-2 032 444	-26%	

(i) Créances nées d'opérations d'assurance directe

Les créances nées d'opérations d'assurance directe totalisent au 31/12/2024 un montant de 1 905 468 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation	%
Primes acquises et non émises vie	-	-	-	0%
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	1 988 943	3 958 695	- 1 969 753	-50%
Total Primes acquises et non émises vie	1 988 943	3 958 695	- 1 969 753	-50%
Provision pour dépréciation	83 475	311 129	- 227 655	-73%
Total Créances nées d'opérations d'assurance directe	1 905 468	3 647 566	- 1 742 098	-48%

(ii) Créances nées d'opérations de réassurance

Les créances nées d'opérations de réassurance totalisent au 31/12/2024 un montant de 2 180 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation	%
Comptes courants cessionnaires	2 180	559 498	- 557 318	-100%
Total des créances nées d'opérations de réassurance	2 180	559 498	- 557 318	-100%

(iii) Autres créances

Les autres créances ont augmenté de 266 971 DT en passant de 3 687 880 DT au 31/12/2023 à 3 954 852 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation	%
Personnel	28 690	64 132	- 35 442	-55%
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	2 331 428	1 374 375	957 053	70%
Débiteurs divers	1 594 734	2 249 373	- 654 640	-29%
Total des créances brutes	3 954 852	3 687 880	266 971	7%
Provision pour dépréciation	-	-	-	0%
Total des autres créances	3 954 852	3 687 880	266 971	7%

1.6. AC7 : Les autres éléments d'actif :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2024 à 2 205 102 DT contre 2 141 713 DT au 31/12/2023, soit une augmentation de 63 389 DT.

Le détail se présente comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation	%
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	900 573	768 862	131 711	17%
Charges reportées	-	-	-	0%
Comptes de régularisation actifs	1 389 565	1 454 371	- 64 806	-4%
Total des autres éléments d'actifs bruts	2 290 138	2 223 234	66 904	3%
Provisions / autres éléments d'actifs	85 037	81 521	3 516	4%
Total des autres éléments d'actifs nets	2 205 102	2 141 713	63 389	3%

Les comptes de régularisation comprennent :

Libellé	2024	2023	Variation	%
Intérêts et loyers acquis non échus	1 383 456	1 362 499	20 957	2%
Autres comptes de régularisation	6 109	91 872	- 85 763	-93%
Total des comptes de régul. Actifs	1 389 565	1 454 371	- 64 806	-4%

2. Capitaux propres et passifs

2.1 CP : Les capitaux propres avant résultat de l'exercice

Les capitaux propres et réserves présentent au 31 décembre 2024 un montant de 8 513 746 DT contre 6 789 060 DT au 31 décembre 2023 enregistrant ainsi une hausse de 25%. Le détail des capitaux propres et réserves est donné comme suit:

Libellé	2024	2023	Variation	%
Capital social	6 000 000	6 000 000	-	0%
Réserves légales	39 453		39 453	0%
Résultats reportés	861 101	77 529	783 572	1011%
Amortissements différés	- 111 494	-111 494	-	0%
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	6 789 060	5 966 035	823 025	14%
Résultat net de l'exercice	1 724 686	823 025	901 661	110%
Capitaux propres après résultat de l'exercice	8 513 746	6 789 060	1 724 686	25%

2.2 PA3 Provisions techniques brutes

Au 31 décembre 2024, les provisions techniques brutes totalisent 96 109 548 DT contre 79 399 382 DT au 31 décembre 2023, détaillés comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation	%
Provisions mathématique vie	89 405 408	72 537 214	16 868 194	23%
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes	1 774 761	1 394 766	379 995	27%
Total des provisions d'assurances vie	91 180 169	73 931 980	17 248 189	23%
Provision pour sinistres à payer vie	4 929 379	5 467 402	- 538 022	-10%
Total des provisions pour sinistres vie	4 929 379	5 467 402	- 538 022	-10%
Total des provisions techniques bruts	96 109 548	79 399 382	16 710 167	21%

2.3 PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Le montant des dettes pour dépôts reçus des réassureurs totalise un montant de 30 491 445 DT. Il est constitué de la part des réassureurs dans les provisions techniques :

Libellé	2024	2023	Variation	%
Dettes pour dépôt reçus des réas/SAP ces vie	3 977 631	4 403 911	- 426 279	-10%
Dettes pour dépôt reçus des réas/PM	26 513 814	24 934 298	1 579 516	6%
Total des dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	30 491 445	29 338 208	1 153 237	4%

2.4 PA6 : Autres dettes

Les dettes de la compagnie s'élèvent aux 31/12/2024 à 7 179 270 DT contre 7 806 107 DT à fin 2023. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation	%	
Dette Opérations Assurance Directe	433 708	2 329 502	- 1 895 795	-81%	(i)
Dettes Opérations Réassurance	4 971 108	3 417 821	1 553 287	45%	
Autres Dettes	1 774 454	2 058 784	- 284 330	-14%	(ii)
Total des autres dettes	7 179 270	7 806 107	- 626 837	-8%	

(i) Dettes Opérations Assurance Directe

La rubrique « dettes opérations assurance directe » totalise en 2024 un solde de 433 708 DT contre 2 329 502 DT en 2023 qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation	%
Compte courant agent général	-	1 877 611	- 1 877 611	-100%
Commissions à payer agents généraux	255 466	312 058	- 56 592	-18%
Commission à payer / pane	-	-	-	0
Débiteurs créditeurs divers	4 157	4 157	-	0%
Primes à annuler	174 084	135 676	38 408	28%
Total des dettes opérations assurance directe	433 708	2 329 502	- 1 895 795	-81%

(ii) Autres dettes

La rubrique « autres dettes » totalise en 2024 un solde de 1 774 454 DT contre 2 058 784 DT en 2023 qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation	%
Personnel	124 580	165 483	- 40 903	-25%
État, organismes sociaux et collectivités publiques	1 046 055	972 672	73 383	8%
Créditeurs divers	603 818	920 629	- 316 811	-34%
Total autres dettes	1 774 454	2 058 784	- 284 330	-14%

3. Notes sur les états de résultat

Etat de résultat technique

3.1 PRV1-Primes émises

Les primes émises nettes d'annulation de l'exercice 2024 s'élèvent à 22 821 593 DT contre 10 370 480 DT l'exercice précédent.

Les primes cédées au cours de l'exercice 2024 s'élèvent à 6 782 531 DT contre 5 363 683DT en 2023.

Libellé	2024	2023	Variation	%
Primes émises	24 027 596	11 353 324	12 674 273	112%
Primes annulées	- 1 206 003	-982 844	- 223 160	23%

Primes émises nettes	22 821 593	10 370 480	12 451 113	120%
Variation Primes acquises non émises	-	-180 000	180 000	-100%
Variation Primes à annuler	- 38 408	177 901	- 216 309	-122%
Primes acquises vie	22 783 185	10 368 381	12 414 804	120%
Primes cédées	6 782 531	5 363 683	1 418 848	26%
Total net	16 000 654	5 004 698	10 995 957	220%

3.2 CHV1-Charges de sinistre

En 2024 LLOYD VIE a enregistré une charge de sinistre de 4 903 953 DT contre 4 176 108 DT l'exercice précédent.

Libellé	2024	2023	Variation	%
Sinistres et capitaux échus	3 316 806	2 792 748	524 058	19%
Rachats	1 850 814	1 573 565	277 249	18%
Frais de gestion de sinistre	274 355	173 913	100 442	58%
Prestations payées	5 441 975	4 540 225	901 750	20%
Provisions SAP à la clôture	4 929 379	5 467 402	- 538 022	-10%
Provisions SAP à l'ouverture	5 467 402	5 831 519	- 364 118	-6%
Variation Provision SAP	- 538 022	-364 118	- 173 905	48%
Charge des sinistres	4 903 953	4 176 108	727 845	17%

Annexe 11 : Notes sur la ventilation des charges et produits

Libellé	Autres revenus et frais financiers	Total	Charges des Placements
1. Placements immobiliers			
1.1 Immeubles	-	-	-
1.2 Parts et actions de société immobilière	-	-	-
Total	-	-	-
2. Participations			
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	1 151 409	1 151 409	-
2.2 Emprunts obligataires	1 403 080	1 403 080	-
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse	859 787	859 787	381 633
2.4 Parts et actions dans les OPCVM	-	-	-
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF	-	-	-
2.6 Autres actions et valeurs mobilières	-	-	-
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	4 413 381	4 413 381	-
2.8 Contrats en unités de comptes	-	-	-
2.9. Autres	-	-	-
Total	7 827 657	7 827 657	381 633
3. Autres placements	-	-	-
4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)	62 124	62 124	872 526
Total Revenus & Charges de placements	7 889 781	7 889 781	1 254 159
Intérêts	831 758	831 758	
Frais externes	-	-	
Autres frais	422 401	422 401	
Total charges des placements	1 254 159	1 254 159	-

Annexe 12: Notes sur le résultat technique par catégorie d'assurance vie

Intitulé	Décès	Mixte	Capitalisation	Total
Primes	5 474 023	1 582 743	15 726 419	22 783 185
Charges de prestations	474 846	423 464	4 005 643	4 903 953
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	1 761 020	1 140 498	14 346 671	17 248 189
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	-	-	-	-
Solde de souscription	3 238 158	18 780	-2 625 895	631 043
Frais d'acquisition	997 969	177 774	126 582	1 302 326
Autres charges de gestion nettes	1 072 631	318 973	511 725	1 903 329
Charges d'acquisition et de gestion nettes	2 070 600	496 747	638 308	3 205 655
Produits nets de placements	2 632 824	479 845	4 259 385	7 372 054
Charges des placements	- 761 860	- 36 833	- 326 956	-1 125 649
Participation aux résultats et intérêts techniques			- 367 630	- 367 630
Solde financier	1 870 964	443 012	3 564 799	5 878 775
Primes cédées et/ou rétrocédées	- 6 727 432	- 55 099		- 6 782 531
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prest	768 525	-		768 525
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prov	1 172 775	27 561		1 200 336
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds la part aux Rt	-	-	-	-
Comm. reçues des réass ^{eurs} et/ou des des rétroces ^{aires}	3 477 783	-		3 477 783
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	- 1 308 349	- 27 538	-	- 1 335 887
Résultat technique	1 730 173	- 62 493	300 596	1 968 276
Informations complémentaires	-	-	-	-
Montant des rachats	-	1 850 814	-	1 850 814
Sinistres et capitaux échus	932 796	88 967	2 295 042	3 316 806
Provisions techniques brutes à la clôture	4 817 630	111 749	-	4 929 379
Provisions techniques brutes à l'ouverture	5 414 603	52 799	-	5 467 402
Provision Mathématique à la clôture	29 506 526	6 072 506	53 826 376	89 405 408
Provision Mathématique à l'ouverture	27 745 506	4 948 529	39 843 179	72 537 214

Annexe 15: Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Vie

Intitulé	Total	Raccordement
Primes	22 783 185	PRV1 1°colonne
Charges de prestations	- 4 903 953	CHV1 1°colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	- 17 248 189	CHV2 1°colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	-	CHV10-PRV3 1°colonne
Solde de souscription	631 043	
Frais d'acquisition	- 1 302 326	CHV41-CHV42
Autres charges de gestion nettes	- 1 903 329	CHV43-CHV5-PRV4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	- 3 205 655	
Produits nets de placements	6 246 405	PRV2-CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques	- 367 630	CHV3 1°colonne
Solde financier	5 878 775	
Primes cédées et/ou rétrocédées	- 6 782 531	PRV1 2°colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocesaires ds les ch de prest	768 525	CHV1 2°colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocesaires ds les ch de prov	1 200 336	CHV2 2°colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocesaires ds la part aux Rt		CHV3 2°colonne
Comm. reçues des réassureurs et/ou des desrétrocesaires	3 477 783	CHV44 2°colonne
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	- 1 335 887	
Résultat technique	1 968 276	
Informations complémentaires		
Montant des rachats	1 850 814	
Sinistres et capitaux échus	3 316 806	
Provisions techniques brutes à la clôture	4 929 379	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	5 467 402	
Provision Mathématique à la clôture	89 405 408	
Provision Mathématique à l'ouverture	72 537 214	
A déduire	-	
Provisions devenues exigibles	-	

3.3 CHV4-Frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation ont totalisé, au cours de l'exercice 2024, la somme de 2 564 051 DT contre 2 979 770 DT en 2023 soit une baisse de 415 719 DT. La répartition des charges par nature aux diverses destinations prévues par la NC 26 est faite par l'application des clés de déversement.

Les frais d'exploitation se subdivisent en deux catégories ; les frais d'acquisition et les frais d'administration :

Libellé	2024	2023	Variation	%
Frais d'acquisition	1 302 326	2 697 480	-1 395 154	-52%
Frais d'administration	1 261 725	282 290	979 435	347%
Total frais d'exploitation	2 564 051	2 979 770	-415 719	-14%

3.4 Produits et charges de Placements :

Au 31 décembre 2024, les produits bruts de placements se sont élevés à 7 889 781 DT et les charges de placement ont atteint 1 254 159 DT. Le revenu net de placement a atteint 6 635 622 DT.DT.

3.5 Le résultat des activités ordinaires :

Le résultat des activités ordinaires de l'exercice 2024 avant impôt s'élève à 2 350 328 DT contre 1 054 422 en 2023. L'impôt sur les sociétés est arrêté à 625 642 DT pour l'exercice 2024 contre 231 397DT pour l'exercice 2023.

Le résultat net de l'exercice 2024 est bénéficiaire et s'élève à 1 724 686 DT contre un résultat bénéficiaire de 823 025 DT en 2023.

4. Notes sur l'Etat de Flux de Trésorerie

Le solde de la trésorerie s'élève au 31/12/2024 à 744 443 DT contre 594 235 DT au 31/12/2023 ce qui nous donne une variation de trésorerie au 31/12/2024 de 150 208 DT contre 49 218 DT au 31/12/2023.

Cette variation se détaille comme suit:

Libellé	2024	2023
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	371 807	2 486 198
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-156 598	-2 371 980
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-65 000	-65 000
Total	150 208	49 218

5. Notes complémentaires

5.1. Note sur les parties liées

- ✓ SOTUVER a souscrit un contrat collectif d'assurance vie garantissant les indemnités de départ à la retraite dues à son personnel auprès de LLOYD VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2024 s'élève à 166 127 DT.
- ✓ TPR a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite Complémentaire) au profit de son personnel auprès de LLOYD VIE. La prime d'assurance au titre de l'exercice 2024 s'élève à 9 739 DT.

5.2. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 28 Avril 2025 par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

LLOYD VIE
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2024

Messieurs les actionnaires de la société « Lloyd Vie »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 Avril 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société Lloyd Vie, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 8 513 746 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1 724 686 DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à

l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI

Tunis, le 23 Mai 2025

LLOYD VIE
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2024

Messieurs les actionnaires de la société « Lloyd Vie »,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Le Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

1. Votre conseil d'administration a autorisé des placements financiers sous forme de billets de trésorerie avec les sociétés du groupe qui ont été souscrits dans les conditions suivantes :

Emetteur	Taux	Montant en KDT	Intérêt rattaché à l'exercice 2024
CFI	TMM+2,5%	57 600	2 673
IMG	TMM+2,5%	13 500	442
LLOYD IMMOBILIER	TMM+2,5%	3 900	246
MED INVEST COMPANY	TMM+2,5%	3 000	285
SEDAN	TMM+2,5%	4 650	129
SMG	TMM+2,5%	4 250	61
TPS	TMM+2,5%	3 200	304
TOTAL		90 100	4 141

2. Au cours de l'exercice 2024, la compagnie LLOYD VIE a réalisé une opération d'acquisition des actions cotées du groupe. Cette opération a été autorisée par le Conseil d'Administration et présentée comme suivant :

Actions	Date	Quantité	Prix d'acquisition en KDT
MG	25/12/2024	405 131	3 261
SOTUVER	25/12/2024	143 844	1 999
TPR	25/12/2024	431 531	2 978
TPR	10/09/2024	522 649	3 000

3. Au cours de l'exercice 2024, la compagnie LLOYD VIE a réalisé une opération d'acquisition des actions non cotées du groupe. Cette opération a été autorisée par le Conseil d'Administration du 06 Juin 2024, et présentée dans le tableau suivant :

Actions	%	Quantité	Prix d'acquisition en DT
ATOLL ASSURANCES FRANCE	49%	4 900	19 680

4. Le conseil d'Administration du 14 octobre 2024 de la compagnie LLOYD VIE a autorisé la participation de la compagnie dans l'opération d'augmentation de capital social de la société non cotée du groupe « ATOLL ASSURANCES France » pour un montant de 441 707 DT correspondant à 132 300 actions ordinaires libéré à 100% lors de la participation.

II. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

1. Votre société a réalisé en 2023 des placements financiers sous forme de billets de trésorerie avec les sociétés du groupe. Ces billets de trésorerie qui ont généré courant l'exercice 2024 des intérêts pour un total de 146 KDT se détaillent comme suit :

Étiquettes de lignes	Taux	Intérêt rattaché à l'exercice 2024 en KDT
CFI	TMM+2,5%	65
IMG	TMM+2,5%	31
LLOYD IMMOBILIER	TMM+2,5%	36
MED INVEST COMPANY	TMM+2,5%	6
SEDAN	TMM+2,5%	2
TPS	TMM+2,5%	6
TOTAL		146

2. La compagnie LLOYD VIE a conclu en 2023 avec LLOYD Tunisien un contrat de location d'une partie du siège social à usage de bureaux renouvelable ainsi que des places de parking de cet immeuble. Les charges de location au titre de l'exercice 2024 s'élèvent à 170 KDT en TTC. Ce contrat a été soumis à l'autorisation du Conseil d'Administration du 23 Mai 2024.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) §5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
- Le montant des jetons de présence alloué aux administrateurs au titre de la rémunération relative à l'exercice 2023 et approuvé par l'AGO tenue en 2024, s'élève à 65 000 DT en brut.
 - Le Conseil d'Administration réuni en date du 20 janvier 2023 a décidé de fixer le mandat de Monsieur Yazid SELLAOUTI, en qualité de Directeur Général à une durée de trois (3) ans expirant avec l'exercice clos le 31 décembre 2024.

- Le comité de rémunération du 26 décembre 2023 a arrêté la rémunération et avantages accordés au Directeur Général. A ce titre, il perçoit, une rémunération mensuelle brute de **6 000 DT** servie sur 12 mois avec date début d'effet le 1^{er} janvier 2022.
- Le Conseil d'Administration réuni en date du 23 Mai 2024 a décidé de fixer le mandat de Monsieur Mohamed Hichem REZGUI, en qualité de Directeur Général Adjoint à une durée d'un (1) an expirant avec l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- Le comité de rémunération du 23 Mai 2024 a arrêté la rémunération et avantages accordés au Directeur Général. A ce titre, il perçoit, une rémunération mensuelle de **4 000 DT** net d'impôts et charges sociales et hors avantages fiscaux servie sur 12 mois avec date début d'effet le 11 décembre 2023.

2. Les obligations et engagements de la société LLOYD VIE envers ses dirigeants, tel qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, se présentent comme suit (DT) :

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2024	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2024	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2024
Avantages à court terme (*)	72 000	-	94 645	5 482	65 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Total	72 000	-	94 645	5 482	65 000	-

(*) Toutes charges comprises.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 23 Mai 2025